

Service de la Faune du Québec

Inventaire aérien de l'orignal dans deux sites
d'observation de la faune dans le
Parc des Laurentides

par

Pascal Grenier

et

Georges Gauvin

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Québec, Canada
Avril 1975

Inventaire aérien de l'orignal dans deux sites
d'observation de la faune dans le
Parc des Laurentides

Janvier 1975

But

Dans le cadre de création de sites d'observation de la faune, estimer la population d'orignaux et localiser les ravages à l'intérieur de deux parcelles de territoire dans le Parc des Laurentides.

parcelle No 1, lac à l'Îlot, 30 km²

parcelle No 2, lac des Montagnes Blanches, 40 km².

Méthode

Chaque parcelle a été inventoriée totalement selon la méthode de places-échantillon circulaires, conservant une distance d'environ 500 mètres entre chaque ligne de vol et une altitude variant entre 100 et 200 mètres au-dessus du terrain.

L'appareil utilisé est un hélicoptère du type "Bell Ranger Jet".

Le travail a été effectué le 23 janvier 1975 et a nécessité quatre heures et demie de vol, dont deux heures et trente cinq minutes pour l'inventaire proprement dit.

Lorsqu'un ravage était localisé, les orignaux y étaient dénombrés et, autant que possible, l'âge (jeune ou adulte) et le sexe de chaque individu était noté.

Personnel affecté

1 pilote

1 navigateur: Aldée Beaumont

2 observateurs: Marc Tremblay et Georges Gauvin

Résultats

On a observé dans la parcelle No 1, quatre ravages et sept orignaux pour une densité de population de 2.3 orignaux/10 km² et dans la parcelle No 2, deux ravages et quatre orignaux, soit 1 orignal/10 km². Le tableau suivant donne le nombre d'orignaux par ravage.

Parcelle No 1 Lac à l'Îlot				Parcelle No 2 Lac des Montagnes Blanches			
Numéro des ravages	Nombre d'orignaux vus*			Numéro des ravages	Nombre d'orignaux vus*		
	Mâle	Femelle	Total		Mâle	Femelle	Total
1	?	?	2	1	2		2
2	2	1	3	2	1	1	2
3	1		1				
4	1		1				
Total			7		3	1	4

* Tous les orignaux observés sont des adultes.

Discussion

Au moment de l'inventaire, l'épaisseur de la neige au sol était d'environ 80 centimètres. Des précipitations d'environ 15 cm survenues la veille avaient pratiquement effacé toutes traces de ravages, rendant plus difficile le repérage des orignaux principalement dans la place No 2 alors que l'inventaire s'est poursuivi sous un ciel couvert. Une sous-estimation du nombre de ravages et par conséquent du nombre d'orignaux est fort possible en ce qui concerne la place No 2.

Dans la Place No 1 il est intéressant de constater la présence de sept orignaux alors que l'inventaire de l'hiver dernier n'en rapportait aucune trace. Cette présence est probablement attribuable à une plus grande disponibilité en nourriture cet hiver et peut-être aussi au fait que ce secteur ait été exclu de la chasse l'automne dernier. L'accroissement en hauteur des peuplements forestiers en voie de reconstitution dans les bûchers récents et la faible accumulation de neige au sol, soit 80 cm. offrent, certes cet hiver, des conditions d'hivernement plus avantageuses pour l'orignal dans ce secteur. Ces conditions devraient naturellement aller en s'améliorant au cours des prochaines années et par conséquent attirer un plus grand nombre d'orignaux.

Dans la place No 2, la forêt en place actuellement ne constitue pas un habitat d'hiver très propice pour l'orignal. Il s'agit de peuplements réguliers dont les plus jeunes ont dépassé le stade de gaulis et par conséquent, très limités comme source de nourriture. La densité de population estimée par l'inventaire à 1 orignal/10 km²

apparaît normale par rapport aux conditions actuelles de la végétation dans ce secteur.

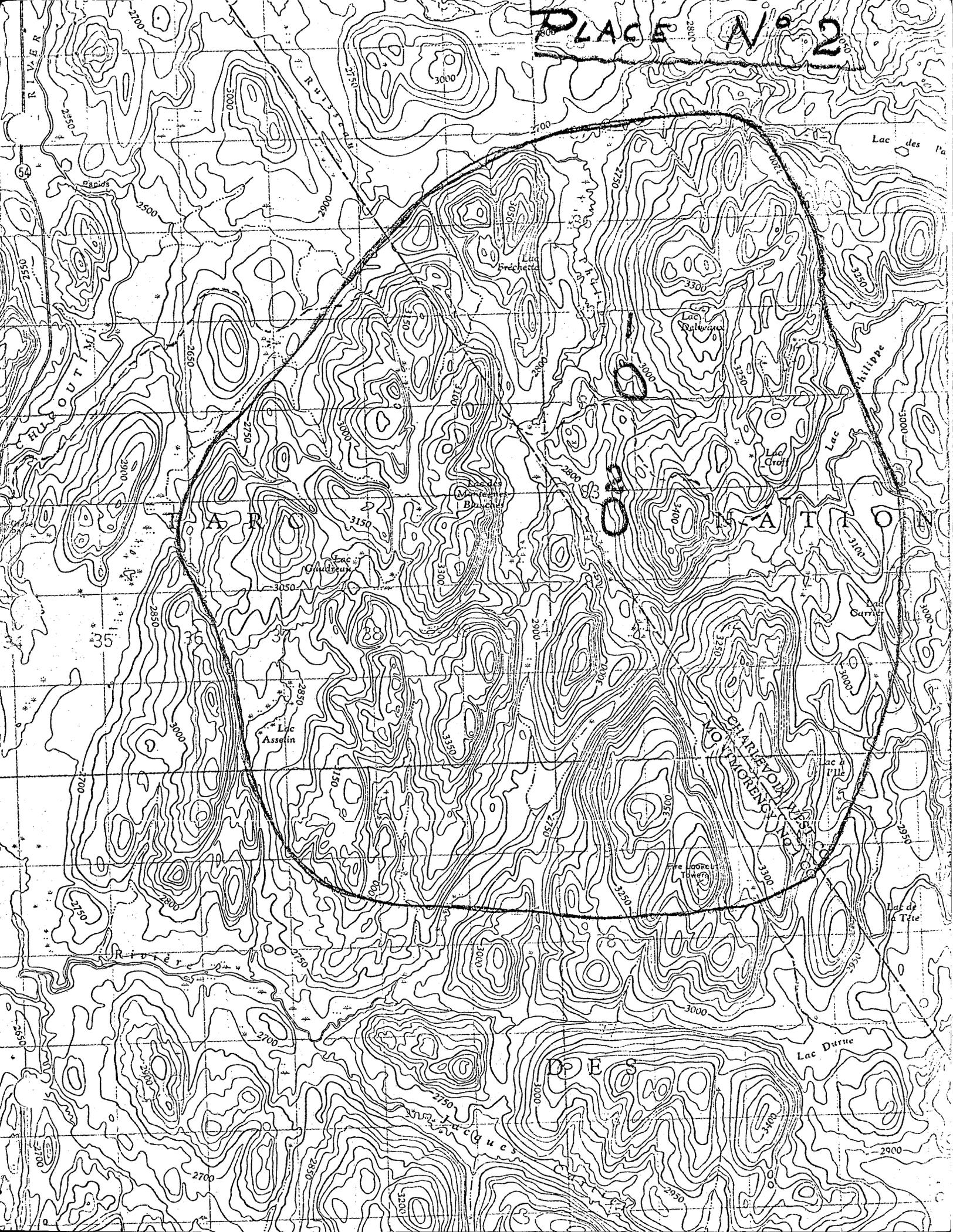
Georges Gauvin

Georges Gauvin, ing.f.

Pascal Grenier

Pascal Grenier, ing.f.

PLACE N° 2



A R C

1000

N A T T O

CHARLEVOIX

D E S

Lac Durue

2900

2700

2850

2750

3000

2950

3000

3100

3200

RIVER

RIVIERE

HILL OUT

Lac des Pa

Lac Frechette

Lac de la Roche

Lac Croix

Lac Philippe

Lac Carrier

Lac à l'Île

Lac de la Tête

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2550

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600

2500

2650

2750

2850

3000

3150

3300

3450

3600